

63E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

## La lave qui a englouti l'ordre colonial

P3



L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SON ŒUVRE CRIMINEL

## Guterres : "la population de Ghaza regarde vers l'abîme"

P11

L'ACCORD DE 1968 AVEC L'ALGÉRIE

La droite désavouée par  
le Parlement français

P3

Foot/ Coupe de la Confédération (3e I/ Gr.A)  
USMA-Future FC

Les "Rouge et Noir"  
pour la passe de trois

P9

SANTÉ

**Le budget destiné à la recherche scientifique a doublé**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a réaffirmé, vendredi à Alger, l'engagement de l'Etat à «soutenir» le développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé, insistant sur la nécessité de créer des unités de recherche au sein des Centres hospitalo universitaires (CHU). «Cette année, nous avons doublé le budget destiné à la recherche scientifique et à chaque fois qu'une unité de recherche est créée au niveau des CHU, nous allons la soutenir», a déclaré le ministre à l'ouverture du 7ème congrès national de l'Académie algérienne d'Allergologie et d'Immunité clinique (AAIIC). A ce propos, il a rappelé l'accord conclu entre son département et celui de l'Enseignement supérieur, afin de «mobiliser tous les moyens nécessaires à la création et au développement de ces unités». Plus généralement, il a tenu à «encourager toutes les initiatives scientifiques allant dans le sens de l'amélioration de la qualité des soins du citoyen et du système de santé nationale». Abordant, dans ce cadre, le problème des allergies, il a déploré «l'évolution importante de ce phénomène en raison du mode de vie des Algériens», avant de souligner que «la prise en charge des enfants malades en particulier constitue une des préoccupations» de son secteur. Evoquant, par ailleurs, la place de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine médical, le ministre s'est montré favorable à cette question s'agissant du diagnostic, considérant, toutefois, «important le contact du médecin avec son patient, chaque patient étant un malade à part». De son côté, le président de l'AAIIC, et par ailleurs Doyen de la faculté de Pharmacie d'Alger, le Pr Réda Djidjik, a fait savoir que durant cette édition, dédiée à «l'allergologie à l'ère de la médecine de précision et au polynucléaire éosinophile», nombre de thématiques importantes y seront abordées. Il s'agit, entre autres, de l'allergie aux médicaments, les maladies allergiques chez l'enfant, l'asthme, les thérapeutiques innovantes en allergologie, etc.

R.N.

**7E JOURNÉES INTERNATIONALES DE MÉDECINE PHYSIQUE À ORAN**

**Plaidoyer pour l'ouverture de centres de neuro-développement au niveau national**

La présidente de la Société Algérienne de néonatalogie, Pr Haridi Messaouda-Leila, a plaidé vendredi à Oran, pour l'ouverture au niveau national d'autres centres de neuro-développement à l'instar de celui de Baba Hassen à Alger, pour un meilleur dépistage et prise en charge des pathologies néonatales handicapantes. Ces structures pourraient inéluctablement améliorer le dépistage des pathologies cérébrales chez les nouveaux nés, et leur prise en charge, a souligné la spécialiste également responsable du centre de Baba Hassen, en marge des 7èmes journées internationales de Médecine physique et de réadaptation ouvertes vendredi à Oran. «Le centre de Baba Hassen est le centre pilote de neuro-développement en Algérie, voir même en Afrique, ce qui serait important c'est qu'il soit un centre de référence et de formation pour d'autres structures similaires sur le plan national, afin d'améliorer significativement la prise en charge des pathologies cérébrales des nouveaux nés», a-t-elle précisé. Selon elle, la néonatalogie est une véritable spécialité. «C'est une période très courte mais il y a beaucoup de problèmes qui peuvent entraîner soit le décès du nouveau-né soit son handicap». Plusieurs interventions ont été animées lors de cette première journée de cette manifestation scientifique à l'instar de «la réduction de la paralysie cérébrale» et «la paralysie cérébrale et prématurité», entre autres, où les spécialistes ont été unanimes à souligner l'importance de la prise en charge pluridisciplinaire des patients principalement en bas âges.

R.N.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Vers l'élaboration d'une stratégie globale**

*La volonté des pouvoirs publics d'ériger la recherche scientifique en priorité nationale exige d'investir dans une nouvelle vision basée sur la recherche et l'innovation.*

Le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) a organisé, hier, au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal" à Alger, une rencontre nationale sous le thème "Pour un nouveau paradigme de la recherche", dans le but de jeter les bases d'une stratégie nationale globale de recherche et d'innovation répondant aux priorités socioéconomiques nationales. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CNRST, Mohamed Tahar Abadlia a indiqué que cette rencontre «revêt une importance unique et particulière» et qu'elle permettrait au Conseil de «partager les résultats sanctionnant plus d'un an d'efforts et d'études analytiques en vue d'opérer un bond qualitatif dans la recherche scientifique et l'innovation».

Mettant l'accent sur l'importance du rôle de la recherche scientifique dans le développement socioéconomique des pays industriels à travers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, il a affirmé que «l'Algérie, qui regorge d'énormes ressources et richesses naturelles, est en mesure de mettre en œuvre une politique et une stratégie idoine et efficace appuyée par la recherche scientifique et l'innovation pour réaliser un progrès technologique considérable, améliorant ainsi sa croissance économique». «L'édification d'un système économique national générateur de richesse requiert des recherches capables d'aboutir à des solutions innovantes qui, elles, génèrent un progrès socioéconomique», a-t-il soutenu.

Pour ce faire, poursuit le président du CNRST, il suffit d'identifier les objectifs et les mécanismes à mettre en place pour la recherche scientifique en s'attelant à sa gestion, outre la mobilisation des chercheurs et de financement, l'exploitation à bon escient des infrastructures et des plateformes technologiques et le respect des délais de présentation des résultats et des réalisations.

Dans le même contexte, M. Abadlia a estimé que la volonté des pouvoirs publics d'ériger la



recherche scientifique en priorité nationale exige «d'investir dans une nouvelle vision basée sur la recherche et l'innovation». «Il s'agit pour ce faire de mobiliser des compétences nationales et étrangères, et des acteurs économiques des secteurs public et privé, tout en se positionnant dans un contexte mondial ouvert basé sur la coopération scientifique internationale», a-t-il ajouté. Le président du CNRST a expliqué que cette nouvelle vision nécessitait de «définir le rôle et les tâches de la recherche, ses objectifs et ses priorités, et de la gérer dans le cadre d'un nouveau écosystème basé sur l'innovation, de manière à pousser notre économie vers davantage de flexibilité, de compétitivité et de progrès social». Dans cette optique, le président du CNRST a souligné «la nécessité de la contribution des acteurs politiques, industriels et économiques à l'élaboration d'une stratégie globale, cohérente et consensuelle répondant aux priorités nationales», rappelant à cet égard la mission principale du conseil, qui est de fixer les orientations nécessaires à une politique nationale

de recherche, en concertation avec la communauté scientifique et les partenaires du secteur social et économique, et de valoriser les résultats de la recherche en faveur de l'économie nationale».

Cette rencontre nationale, qui a connu la présence de ministres et de hauts cadres de l'Etat, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs et instances constitutionnelles, a vu l'organisation de conférences pour aborder les défis auxquels sont confrontés le système national de recherche et les programmes sectoriels nationaux, et de l'importance de l'innovation et de la gouvernance dans la mise en œuvre des politiques de recherche. Elle a également abordé l'amélioration du système de recherche existant et l'importance de travailler au développement de nouvelles approches pour un système efficace qui s'appuie davantage sur la recherche appliquée orientée vers l'innovation et la commercialisation des produits de la recherche comme facteur fondamental pour relancer une économie basée sur la connaissance.

Synthèse : A.C

EPURATION DES EAUX USÉES

**40 milliards DA pour la réparation des systèmes à l'arrêt**

Le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal a instruit, hier à Alger, les responsables du secteur à l'effet de mobiliser tous les moyens, à même d'augmenter la capacité d'épuration des eaux usées, avec pour objectif d'exploiter 60 % des quantités récupérées, afin de faire face au stress hydrique dû aux effets des changements climatiques. 60 % est le seuil arrêté par le président de la République lors d'une réunion du conseil des ministres.

Le ministre intervenait à l'ouverture d'une Journée d'études consacrée à la valorisation des eaux usées épurées dans plusieurs domaines, tels l'agriculture, l'industrie et l'usage urbain, organisée au siège du ministère sous le slogan "Valorisation des eaux usées épurées dans l'agriculture et l'industrie : expériences et perspectives", en présence de cadres du secteur, de directeurs de wilaya des ressources en eau, ainsi que de responsables d'institutions et entreprises sous tutelle.

Pour atteindre cet objectif, le ministre a rappelé, dans son intervention, la mise en place d'un important programme d'investissement axé sur la remise en service des stations à l'arrêt, l'augmentation des capacités de production des stations

d'épuration, l'enregistrement des opérations de réalisation, de réhabilitation et d'extension des stations d'épuration, l'enregistrement des opérations de réalisation de nouveaux systèmes de traitement tertiaire, ainsi que la réalisation de nouvelles stations d'épuration.

Concernant la stratégie du secteur pour l'exploitation des eaux usées épurées, M. Derbal a révélé que les investissements "gigantesques" lancés par l'Etat dans le domaine de l'assainissement avaient permis de réaliser 213 systèmes d'épuration, d'une capacité de traitement théorique équivalente à 1 milliard de mètres cubes par an, et une capacité de traitement actuelle de 442 millions de mètres cubes par an, soit un taux de 44 %.

Lors d'une conférence de presse en marge des travaux de cette Journée d'études, M. Derbal a précisé que l'objectif fixé par le président de la République d'exploiter 60 % des eaux usées épurées "est stratégique" et "doit être atteint selon un calendrier bien défini, notant que le taux est actuellement de 10 %".

Il a, également, indiqué qu'une enveloppe de 40 milliards DA avait été allouée pour la remise en service des systèmes d'épuration à l'arrêt, l'extension des systèmes qui fonctionnent à plein régime, ainsi que

des projets de réhabilitation des systèmes qui ont connu certaines lacunes dans leur rendement. En réponse à une question sur le taux de remplissage des barrages après les pluies enregistrées récemment, le ministre a indiqué que ce taux avait atteint 31 %, assurant que le secteur "a pris en compte toutes les possibilités pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable selon des horaires acceptables et qui s'améliorent à mesure de la disponibilité des ressources". Parmi les mesures rapides prises par le ministère pour préserver l'eau potable, le ministre a indiqué que les grandes usines et les zones agricoles seront approvisionnées en eaux des stations d'épuration des eaux usées, notamment le complexe sidérurgique d'El Hadjar qui a besoin quotidiennement d'une quantité d'eau comprise entre 20.000 et 25.000 mètres cubes. En ce qui concerne l'avancement du projet d'aménagement de Oued El Harrach, M. Derbal a révélé qu'il "est prévu de réceptionner ce projet au cours du premier trimestre de l'année prochaine", rappelant le lancement "prochain" d'une étude pour le réaménagement de Oued Mazafran (Alger).

R.N.

63E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

# La lave qui a englouti l'ordre colonial

*Rien ne laissait présager l'éruption soudaine du volcan populaire algérien qui allait, en ce 11 décembre 1960, emporter dans une lave incandescente de colère les débris de l'ordre colonial français en Algérie.*

Par un dimanche faiblement pluvieux, et sans que rien ne l'annonçait, les habitants de Belcourt (Belouizdad), du Clos Salembier (El Madania), puis, un peu plus tard dans la journée, de Bab El Oued, de Climat de France (Oued Koreich), d'El Harach, de Kouba, de Birkhadem et de Dar El Beïda, ont investi la rue pour sonner le glas de la colonisation.

Alors que les autorités d'occupation croyaient qu'elles avaient écrasé la Révolution du 1er novembre 1954, la population civile d'Alger est sortie en masse manifester son désir de liberté et son rejet définitif de l'ordre qui l'asservissait depuis 1830. Les manifestations du 11 décembre 1960 qui ont vite gagné plusieurs villes du pays et ainsi marqué un tournant décisif dans la lutte de la libération constituaient une réponse cinglante aux manœuvres de la France pour garder main basse sur ce qu'elle considérait comme le joyau de son empire.

Le Général Charles de Gaulle était d'ailleurs en visite dans le pays dans une tentative désespérée de vendre sa «paix des braves», sa «troisième voie» et son «plan de Constantine», mais les Algériens lui ont adressé un message sans équivoque : Sortez de notre pays.

Il a répondu en ordonnant à ses soldats de tirer à balles réelles sur les protestataires, provoquant la mort de plusieurs centaines de civils désarmés, mais au fond de lui il savait que l'histoire était en marche et que rien ne pouvait stopper son irrésistible mouvement.

En dépit d'une répression féroce, à Alger, Blida, Annaba, Oran, El Asnam (Chlef) et d'autres agglomérations, le peuple algérien a écrit l'une des plus somptueuses pages de son histoire. Son cri a été entendu dans le monde entier qui a compris qu'aucune force ne pouvait plus s'interpo-



ser entre lui et l'indépendance.

Par son retentissement international, le mouvement populaire amorcé le 11 décembre 1960 a accéléré le traitement de la question algérienne à l'Onu et accru le soutien de l'opinion mondiale à son règlement. Il a, de ce fait, annihilé la propagande coloniale de haut vol qui martelait que l'Algérie était et allait demeurer française. Il a agi, selon des observateurs de l'époque, comme un «référendum» grandeur nature en faveur de l'indépendance. Dès lors, la France, isolée et poussée dans ses derniers retranchements, n'avait d'autre choix que de céder devant la résis-

tance. La 15ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a

adopté, le 20 décembre 1960, une résolution reconnaissant le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple algérien. Elle a également exigé la tenue de négociations algéro-françaises, pour trouver une solution pacifique sur la base de l'intégrité territoriale de l'Algérie. Les manifestations du 11 décembre ont, d'autre part, considérablement conforté le Gouvernement provisoire de la République algérienne, en tant que représentant légitime du peuple algérien en prévision des pourparlers qui se profilaient. Une année et demie plus tard, l'Algérie retrouvait sa liberté et sa souveraineté, dissipant ainsi la longue et obscure nuit de l'occupation coloniale.

Mohamed Badaoui

## L'ACCORD DE 1968 AVEC L'ALGÉRIE

### La droite désavouée par le Parlement français

La tentative de la droite française de faire saborder l'accord de 1968 entre l'Algérie et la France a fait choux blanc. Le Parlement français a dit non à la proposition de mettre fin à cet accord qui confère un statut particulier aux Algériens en matière de circulation, de séjour et d'emploi en France. En effet, les députés de l'Assemblée nationale (chambre basse du parlement français) ont rejeté, jeudi 7 décembre, le projet de résolution portant révocation de l'accord de 1968. Il a été déposé par les Républicains et soutenu par l'extrême-droite et un parti de la majorité présidentielle, Horizons, de l'ancien Premier ministre Edouard Philippe, en le trouvant trop avantageux pour les ressortissants algériens par rapport à ceux des autres pays dont le séjour en France est régi par la législation du droit commun.

La droite française veut à tout prix entrer l'accord de 1968, en imprimant un rééquilibrage des relations de la France au Maghreb en faveur du Maroc. Selon la presse française, les députés de Renaissance, le parti du président Macron, ont reçu comme instruction de s'opposer à la résolution des Républicains et de ne plaider que pour une révision de l'accord avec l'Algérie. Les débats étaient très houleux à l'Assemblée française, notamment entre les députés de la gauche et ceux de la droite. « Vous rejouez à l'infini la guerre d'Algérie », a lancé le député de la France insoumise (LFI), Bastien Lachaud LFI, à l'adresse des Républicains. « Vous flattez le vent mauvais de la xénophobie et du racisme, en espérant en tirer on ne sait quel bénéfice électoral inavouable », a-t-il insisté. « Aujourd'hui, avec des sous-entendus racistes insupportables, vous stigmatisez toute une population », s'est élevé le député LFI Leo Walter. Et à la députée d'origine algérienne Sabrina Sobaihi d'en rajouter une couche, en lançant : « Il est impensable de voter un texte défendu par une descendante de l'OAS, et applaudi par les héritiers des tortionnaires de l'Algérie ». Lors du vote, la proposition de LR a été rejetée par 151 voix, alors que 114 députés ont voté pour la révocation de l'accord de 1968, dont ceux du parti de l'ancien Premier ministre Edouard Philippe qui a été pris à partie par le président français Emmanuel Macron.

La veille du vote, ce dernier a refusé, en conseil des ministres, de remettre en cause le texte, rappelant que la politique étrangère de la France était de son ressort exclusif et non de celui au Parlement. « Je n'avais pas compris que la politique étrangère de la France était définie au Parlement », aurait-il ironisé. Ceci dit, le gouvernement français est favorable à la révision du texte qui a déjà connu trois liftings, en 1985, 1994 et 2001. Selon la Première ministre Elisabeth Borne qui s'est confiée au Figaro, la révision de l'accord de 1968 était « à l'ordre du jour ». Lors de sa visite en Algérie en octobre 2022, les deux parties ont « évoqué l'ouverture de discussions en vue d'un quatrième avenant à cet accord », a-t-elle assuré. Pour Mme Borne, la France a « des demandes » et le gouvernement algérien « en a de son côté ». Pour sa part, Laurence Boone, secrétaire d'Etat chargée de l'Europe, a estimé mardi dernier que « la dénonciation sèche de cet accord n'est pas pertinente » et qu'elle aurait « beaucoup d'inconvénients majeurs ». A l'évidence, le gouvernement français donne l'air de vouloir à tout prix éviter toute nouvelle crise avec Alger surtout que l'accord de 1968 est un point très sensible dans la relation franco-algérienne. Du côté algérien, le président Abdelmadjid Tebboune a soutenu, dans un entretien accordé en décembre 2022 au Figaro, que la mobilité des Algériens en France a été « négociée et il convient de la respecter ». Le chef de l'Etat a ajouté qu'il y a « une spécificité algérienne, même par rapport aux autres pays maghrébins ». Autrement dit, les Algériens verraient d'un mauvais œil quelque chose de la France en cause de l'accord de 1968 et accepterait très mal cette façon unilatérale et peu cavalière de la droite française à révoquer un accord bilatéral signé par les gouvernements des deux pays.

All Chikhi

## EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

### Le FFS dénonce le silence mondial complice face à l'agression sioniste

Les participants à une conférence organisée par le parti de Front des forces socialistes (FFS), hier à Alger, à l'occasion du 75e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, ont dénoncé le silence mondial injuste et complice face à l'agression sioniste et aux crimes génocidaires perpétrés contre le peuple palestinien. A cette occasion, le premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche, a dénoncé « le silence de la communauté internationale, l'incapacité de ses institutions et la complicité des pays occidentaux face aux violations affreuses des droits de l'homme sur les terres palestiniennes », indiquant que « le monde assiste actuellement à un traitement de deux poids

deux mesures dans l'application des normes humanitaires, où ces droits sont désormais exclusifs à certaines sociétés et peuples mais pas à autres ». Après avoir dénoncé l'agression sioniste brutale contre le peuple palestinien, il a affirmé « la disponibilité du FFS à participer à toutes les initiatives nationales visant à soutenir le peuple palestinien, à mobiliser toutes les formes de soutien et de solidarité et à mettre fin à cette agression sioniste barbare ».

De son côté, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aitaa estimé que l'ONU « a perdu sa raison d'être, car elle ne s'est pas acquittée de la première mission pour laquelle elle a été fondée, à savoir la protection des peuples oppri-

més », s'interrogeant à ce propos sur « l'utilité de la Déclaration universelle des droits de l'homme alors que les Palestiniens sont victimes quotidiennement des crimes les plus odieux contre l'humanité et d'un véritable génocide ».

Il a, en outre, dénoncé « le silence international complice et injuste face à tous les crimes et les massacres sionistes perpétrés contre les innocents sans défense, ainsi que le blocus imposé à plus de deux millions de Palestiniens dans la bande de Gaza en les privant de l'eau, des médicaments et de la nourriture », indiquant qu'il « est temps de provoquer l'éveil de la conscience humaine face aux actes de génocide et de déplacement du peuple palestinien ».

Dans le même sillage, M. About Aïta a salué la solidarité de l'Algérie, peuple et dirigeants, avec le peuple palestinien, et son soutien inconditionnel à la cause palestinienne juste. Plusieurs interventions ont été animées, lors de cette conférence, par des juristes et experts algériens et palestiniens, qui ont évoqué des thématiques liées aux violations dangereuses des droits de l'homme en Palestine face au mutisme et à l'inaction des instances internationales au regard de la politique de deux poids deux mesures, et à la nécessité d'amener l'entité sioniste à rendre des comptes des crimes perpétrés contre le peuple palestinien.

APS

**COOPÉRATION  
ALGÉRO-TUNISIENNE  
DANS LE SECTEUR DU  
MÉDICAMENT**

**Signature d'un  
mémoire d'entente**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a été reçu, vendredi à Tunis, par le chef du Gouvernement tunisien, Ahmed Hachani, les deux parties ayant convenu de la nécessité de renforcer le partenariat bilatéral en matière de développement de l'industrie pharmaceutique. «Au terme de la visite de travail qu'il a effectuée en République de Tunisie, pays frère, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a été reçu par le chef du Gouvernement tunisien, M. Ahmed Hachani, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis», a indiqué le ministre, dans une publication sur sa page officielle Facebook. «Les deux parties ont convenu de la nécessité de renforcer le partenariat bilatéral en matière de développement de l'industrie pharmaceutique», selon la même source. Les deux parties ont également salué «les relations privilégiées liant l'Algérie et la Tunisie, soulignant la nécessité de les renforcer davantage». Le ministre s'est entretenu, jeudi, avec le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

A cette occasion, M. Aoun a invité le ministre tunisien de la Santé à intensifier les efforts de coopération et à renforcer la coordination entre les deux parties. Un mémorandum d'entente entre les deux ministères a également été signé dans le domaine de la production, du contrôle et de la commercialisation de médicaments dans les deux pays.

Au terme de la rencontre, M. Aoun et la délégation l'accompagnant ont visité, en compagnie de M. Mrabet, le laboratoire national tunisien de contrôle des médicaments, où ils ont reçu des explications sur les techniques de travail du laboratoire et ses modes de gestion. A cette occasion, M. Aoun a présenté l'expérience algérienne dans ce domaine, appelant à rapprocher le laboratoire tunisien de son homologue algérien pour établir un partenariat solide entre les deux laboratoires.

R.E

**SQUAT DES  
TROTTOIRS PAR  
LES COMMERCES**

**Opération pour  
désengorger les  
voies publiques**

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mené une opération sur le terrain afin de procéder à l'enlèvement des barricades, des chaînes, des caisses de marchandises et des cônes utilisés par les propriétaires des magasins et les commerçants pour squatter les trottoirs et les voies publiques, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité. «Menée en coordination avec les autorités municipales, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'éradication de divers phénomènes négatifs, la préservation de l'aspect esthétique de la ville et la protection de l'environnement», a précisé le communiqué. La Sûreté de la wilaya d'Alger rappelle aux citoyens les numéros verts 15-48 et 17 ainsi que l'application "Allo Chorta" mis à leur disposition pour tout renseignement ou signalement.

R.E

**CINQ ACCORDS ENTRE DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS ET SÉNÉGALAIS À DAKAR**

**La conquête du marché  
africain en marche**

*Le salon Sipsa Afrika Food, mis en avant lors du salon Sipsa Filaha 2023 (organisé du 22 au 25 mai dernier au Palais des expositions à Alger), s'est exporté cette année à Dakar (Sénégal), en amenant avec lui 25 exposants algériens, des secteurs publics et privés.*

Les entreprises prennent petit à petit leurs marques sur le continent africain. Au cours de la 2e édition du Salon SIPSAs Africa Food tenue du 30 novembre au 2 décembre derniers à Dakar (Sénégal), cinq accords de partenariat ont été signés entre des opérateurs algériens et sénégalais, a indiqué, hier, dans un communiqué le président du Groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI) et du Salon "Sipsa Filaha", Amine Bensemmane.

Le salon Sipsa Afrika Food, mis en avant lors du salon Sipsa Filaha 2023 (organisé du 22 au 25 mai dernier au Palais des expositions à Alger), s'est exporté cette année à Dakar (Sénégal), en amenant avec lui 25 exposants algériens, des secteurs publics et privés, a-t-il précisé. Cette édition de ce salon s'est tenue en marge du Salon international des industries et techniques agroalimentaires (SIAGRO) au Sénégal, à la faveur d'un partenariat signé entre le GRFI et les organisateurs de cet événement, afin de «profiter de l'audience de ce salon», ont expliqué les organisateurs du SIPSAs Africa Food.

Ce salon itinérant, organisé cette année à Dakar, «a connu un grand succès», relève son président dans le communiqué, tout précisant que «cinq partenariats ont été signés entre des compagnies algériennes comme Bellat, Chocodada ou Hodna Cooling avec des distributeurs et des investisseurs sénégalais». Bien plus, «trois grosses entreprises du secteur agricole ont initié des discussions prometteuses avec des compagnies sénégalaises leaders de leurs marchés respectifs et qui ont pu être identifiées grâce à une organisation proactive du Sipsa Afrika Food - Dakar», a ajouté la même source. Cette édition qui a duré 3 jours a été marquée par des rencontres professionnelles entre les partenaires des deux pays, ayant permis aux opérateurs algériens de mieux se familiariser avec le marché sénégalais.



Inauguré officiellement par l'ambassadeur d'Algérie à Dakar, Khaled Zohret Bouhalouane, ainsi que le directeur de Cabinet du ministre de l'Agriculture de la République du Sénégal, Boubakar Sow, le Sipsa Afrika Food - Dakar «a démontré sa parfaite maîtrise de l'organisation de tels événements à l'international», ont souligné les organisateurs, ajoutant que la partie conférencière sous la thématique de l'innovation et de la souveraineté alimentaire animée par les experts du GRFI a suscité un réel intérêt des délégués sénégalais. «Face au succès de cette manifestation les organisateurs ont donné rendez-vous à leurs partenaires sénégalais du SIAGRO pour organiser ensemble de nouvelles rencontres professionnelles autour de

l'agriculture et des enjeux de la souveraineté alimentaire en promettant de multiplier par deux les exposants algériens lors du prochain rendez-vous», a conclu le communiqué. A noter que les prochaines éditions du Sipsa Afrika Food devraient être organisées en Mauritanie, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays. Pour accompagner les entreprises algériennes sur le continent africain et promouvoir les échanges commerciaux intra-africains, le gouvernement a ouvert, en septembre dernier, deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal en attendant l'ouverture, à la fin de ce mois en cours, d'une autre en Côte d'Ivoire.

Sofiane Ait Kaci

**CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAF**

**La proposition de l'Algérie sur l'industrie et l'investissement adoptée**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir, jeudi 7 décembre, que la 12e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui a débuté mercredi à Dar es Salam en Tanzanie, avait adopté la proposition de l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique. S'exprimant à la presse en marge des travaux du deuxième et dernier jour de la réunion, M. Zitouni a indiqué que le Conseil des ministres de la ZLECAF «a adopté la formule proposée par l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique». A ce propos, le minist-

tre a souligné que «le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique», au sujet duquel l'Algérie a exprimé «des réserves sur la formulation de certains de ses articles». «Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce prévue en Afrique du Sud pour le valider et adopter définitivement la formule proposée par l'Algérie», a-t-il ajouté. M. Zitouni a indiqué, en outre, que le ministre sud-africain du Commerce lui avait demandé de tenir une réunion bilatérale afin de «lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport avant son adoption».

Le ministre du Commerce a pris part, mercredi, à la première journée des travaux de la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAF ayant porté sur l'examen du rapport du secrétaire général pour l'exercice 2023. Les ministres du Commerce présents à la réunion avaient débattu aussi du taux d'avancement du protocole du commerce électronique, la promotion de la participation de la femme et des jeunes au commerce africain, ainsi que du protocole d'investissement qui sera soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA) pour adoption, selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Intervenant à l'occasion, M. Zi-

touni avait affirmé «la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dossiers en suspens et de pallier tous les obstacles empêchant d'asseoir les fondements effectifs de cet espace participatif commercial, à travers l'adoption des dossiers en cours de débat, tel le dossier des règles d'origine relatif au secteur des textiles et de l'automobile et le taux d'intégration». M. Zitouni avait plaidé, en outre, pour le renforcement de la coopération continentale dans le cadre de la ZLECAF, affirmant la nécessité de poursuivre les négociations au sujet des dossiers en suspens. Le ministre du Commerce a également visité le marché de la ZLECAF, organisé en marge de la réunion.

R.E





MOSTAGANEM

## Production de 123.000 quintaux de viandes blanches et rouges



**L**a wilaya de Mostaganem a réalisé une production de plus de 123.000 quintaux de viandes blanches et rouges, durant la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris, mercredi, de la direction de wilaya des services agricoles (DSA).

Le bilan annuel du service de production et d'appui technique a souligné que la production de viandes blanches, lors de cette campagne, a atteint 80.625 quintaux répartis entre 76.223 qx de poulet et 4.412 qx de dinde. Selon le même bilan, une production

de 33.125 qx de viande rouge a été réalisée, dont 15.280 qx de viande bovine, 13.518 qx de viande ovine et 4.327 qx de viande caprine.

D'autre part, cette campagne a été marquée par le contrôle de 27.604 têtes de bétail, lors des opérations d'abattage.

Concernant les produits animaliers, la campagne 2022-2023 a permis d'atteindre dans la wilaya de Mostaganem une production de 274 millions d'œufs, soit une hausse de 42 millions d'unités (18 pc) par rapport à la campagne

écoulée. Cette campagne a également enregistré une production de 1.400 quintaux de laine et 415 qx de cuir, qui s'ajoutent aux 800 qx de miel (28.000 ruches), a ajouté la même source.

La wilaya de Mostaganem compte, actuellement, plus de 123.193 têtes de bétail, dont 98.000 têtes ovines, 11.000 têtes bovines et 6.745 têtes caprines. S'agissant de la production de viandes blanches et dérivés, le même bilan fait état actuellement de 3,9 millions de poulets, 48.000 dindes et 1,1 million de poules pondeuses.

TINDOUF

Vers la création de pôles médicaux dans la wilaya

Des pôles médicaux seront créés dans la wilaya de Tindouf dans le but de promouvoir les activités et prestations médicales dans cette région frontalière, a annoncé mercredi le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. "Des pôles médicaux, encadrés par des praticiens spécialistes, seront mis sur pied dans la wilaya de Tindouf dans le cadre des efforts de l'Etat portant promotion des activités et prestations médicales dans cette wilaya frontalière", a fait savoir le ministre en marge de sa visite de travail dans la région.

"Tous les moyens humains et matériels seront, en application des orientations du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, accordés à la wilaya de Tindouf dans le but d'assurer une meilleure couverture des besoins du secteur local de la santé", a-t-il ajouté.

M. Saihi a rassuré que cette wilaya frontalière qui accuse un déficit en praticiens spécialistes devrait connaître un "bond qualitatif" en termes de prise en charge médicale à la faveur de la prise d'un train de mesures opérationnelles.

Et de préciser dans ce sens que "le département de la santé envisage de redéployer un encadrement suffisant des médecins spécialistes, sortant le mois prochain des facultés, pour assurer la couverture médicale dans la région et répondre ainsi aux attentes de la population locale".

Le ministre a ajouté que le secteur de la santé dans cette wilaya sera doté, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une tranche de 50 logements de fonction équipés pour les praticiens spécialistes exerçant dans la région, en plus de la réunion des conditions adéquates pour stimuler les échanges d'expériences, d'études et de formation.

M. Saihi a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'échanger les expériences en télémédecine avec les centres hospitalo-universitaires dans le but d'assurer des interventions chirurgicales au profit des malades de la région.

Accompagné des autorités locales, le ministre, qui s'est enquis au niveau de l'hôpital mixte Si E-Houas à Tindouf des différents services y existants, a procédé à l'inauguration de l'extension de l'unité d'hémodialyse comprenant dix (10) nouveaux appareils, qui viennent s'ajouter à une douzaine d'autres mis au service de 60 patients insuffisants-rénaux de la wilaya.

Outre la mise en service au niveau du même établissement d'un service d'oncologie qui prend en charge actuellement six (6) cancéreux, le ministre de la santé a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des populations nomades et des zones enclavées de la wilaya.

M. Saihi a, au terme de sa visite de travail, présidé une rencontre, en présence des cadres de son secteur, des autorités locales et des représentants de la société civile.

Au cours de cette rencontre tenue au siège de la wilaya de Tindouf, un exposé a été présenté sur les divers programmes de développement retenus pour le secteur et les nouvelles structures projetées.

Le ministre de la santé a pris connaissance des préoccupations soulevées par les représentants de la population de la wilaya.

UNIVERSITÉ DE TLEMCEM

Clôture du projet d'une plateforme pour l'enseignement des langues

L'Université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen a clôturé, dernièrement, le projet académique de création d'une plateforme numérique pour l'enseignement des langues, a-t-on appris auprès de cette institution d'enseignement supérieur.

Il s'agit du projet académique "EL@AN" du programme de développement des compétences "Erasmus+", dont l'Université de Tlemcen est le coordinateur scientifique.

Le projet vise à mettre en place une plateforme d'enseignement des langues arabe, anglaise et française, avec la participation des Universités de Compostelle (Espagne), Rome (Italie), Istanbul (Turquie) et Nice (France), outre le partenariat scientifique avec les Universités de Ouargla, Guelma, Bejaia et Oran, a déclaré Ali Hamza Chérif, vice-recteur de l'Université, en charge des relations extérieures, de l'animation et des manifestations scientifiques.

Il a ajouté que l'Université de Tlemcen est en train d'élaborer le rapport final sur ce projet, grâce auquel elle a reçu une bonne note, devant être suivi de l'étape d'application des acquis et de la projection de la méthodologie apprise de ce programme sur la langue espagnole et la traduction, ainsi que le développement d'une plateforme numérique au profit de ceux qui souhaitent apprendre des langues.

M. Hamza Chérif a souligné que le projet comprend la formation de professeurs spécialisés dans les langues, notamment l'arabe, le français et l'anglais.

Il comprend également la formation d'ingénieurs en informatique spécialisés dans les techniques de numérisation des cours classiques sous forme numérique dans les pays d'Italie, France, Espagne et Turquie, qui supervisera, plus tard, l'éducation et l'enseignement des langues à travers cette plateforme numérique.

Il a ajouté qu'il existe quatre autres projets internationaux en cours de mise en œuvre à l'Université de Tlemcen, dans le cadre du programme "Erasmus+".

Le premier projet concerne le transfert d'un groupe de professeurs en Autriche pour apprendre à enseigner les mathématiques à des étudiants non-voyants prodigés en plus d'un autre projet visant à décerner des diplômes universitaires à des personnalités exceptionnelles lauréates dans les spécialités professionnelles, comme le tour et l'extraction professionnelle d'huiles essentielles, après avoir effectué des tests professionnels par un comité spécialisé.

Un autre projet concerne la détection et le cadastre des terres de manière numérique à partir d'images satellite dans le domaine de la topographie, en plus d'un projet du Centre des métiers de l'Université Aboubekr-Belkaid, qui comprend la formation des étudiants à travers des cours sur la recherche d'emploi et d'innovation dans les projets d'investissement, a-t-on expliqué.

MÉDÉA

Un ambitieux plan d'action pour préserver et valoriser le patrimoine local

Un plan d'action a été mis en œuvre par la direction de la culture et des arts de Médéa pour préserver et valoriser le patrimoine culturel local incluant des opérations d'inventaire, de classement et de sauvegarde de sites historiques et biens culturels qui témoignent de la richesse et de la diversité de ce legs patrimonial.

Les multiples actions menées dans le cadre du plan d'action ont pour but de protéger le patrimoine des mains prédatrices de l'homme et des aléas naturels, d'assurer sa pérennité et de le valoriser sur le plan économique, touristique, social et éducatif, a précisé la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Dans le cadre de ce plan d'action, un programme permanent de sauvegarde et de mise en valeur de l'ancienne ville de Médéa a été élaboré et présenté pour enrichissement dans la perspective de sa validation future par les autorités locales.

Il va offrir une "meilleure visibilité" sur les actions à entreprendre en priorité pour préserver le riche patrimoine de Médéa et servira d'outil de travail devant "faciliter" les différents types d'intervention à mener à l'avenir sur les constructions ou les édifices historiques et préserver leur cachet architectural, a expliqué la directrice.

Le programme de sauvegarde fournira les conditions idoines pour mettre en valeur le riche patrimoine de la ville de Médéa et mieux protéger des vestiges séculaires, tels que l'aqueduc romain, la mosquée "Hannafite", les mausolées de "Sidi-Sahraoui" et "Sidi El-Berkani", "Dar-el-Amir", ancienne demeure de l'Emir Abdelkader transformée en musée régional des arts et des traditions populaires. Plusieurs monuments historiques et anciens lieux de culte musulman et zaoouias ont été intégrés sur la liste des biens culturels matériels locaux, à la faveur d'une opération portant protection provisoire des biens culturels de la région initiée début 2023.

La nouvelle liste englobe des monuments historiques datant de l'époque romaine et ottomane, ainsi que des lieux de culte musulman et



zaoouias érigés au cours des siècles derniers, a révélé le chef de service du patrimoine, Ahmed Merbouche. Il explique qu'une dizaine de monuments et de lieux de culte étaient concernés par cette nouvelle inscription, parmi lesquels les "bains romains" de "Madala", un site situé à El-Omaria, à l'est de Médéa, découvert en 2013 et datant entre le 2e et 5e siècle de notre ère, et les "anciennes arcades" à Médéa qui remontent également à l'époque romaine.

Y figurent aussi l'ancienne résidence de l'émir Khaled, petit-fils de l'émir Abdelkader, située dans l'ancienne ville de Médéa, "Djamaâ El-Atik" de Berrouaghia et de Ksar-el-Boukhari, le premier, de style maghrébin, construit fin du 19e siècle, le second, d'architecture ottomane, édifié pendant la période ottomane.

Parmi les autres biens culturels inclus dans cet inventaire, la zaoouia de Sidi Ali Ben M'hamed, située dans la commune de El-Aissouia, nord-est de Médéa, bâtie au 16e siècle et servit de refuge durant plus de six ans à l'héroïne de la résistance populaire, Lalla Fadhma Nsoumer, et qui abrite aujourd'hui un musée dédié à cette grande figure nationale.

A cela s'ajoute, les zaoouias de "Cheikh M'hamed Bennaissa, localisée dans la commune de Ouzera, à l'est de Médéa, considérée comme la maison mère de la

"Tarika El-Aissaouia", celle de "Cheikh El-Moussoum", située dans l'ancienne ville de Ksar-El-Boukhari, qui a servi de lieu de rencontre et de savoir pour les adeptes de la confrérie des "Chadouliya".

Empêcher d'éventuelles extensions urbaines sur les sites archéologiques

La commission de la wilaya des biens culturels avait procédé en 2023 à l'actualisation de la liste des biens culturels matériels du patrimoine local, dont certains avaient déjà fait l'objet de travaux de protection, a fait savoir M.Merbouche.

Il s'agit des minarets des mosquées "Lahmar" et "Hannafite", situées dans l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, l'aqueduc romain, localisé à la sortie de la même ville, et le "fortin" du quartier de "Msallah", à la périphérie de Médéa, qui a servi de poste d'observation durant l'occupation romaine, puis transformé pendant l'occupation française en lieu de détention et de torture.

Il s'agit en outre du mausolée de "Sidi-Sahraoui", l'un des saints patrons de la ville de Médéa, et "Haouch El-Bey", ancienne résidence du Bey Boumezzrag, puis celle de l'Emir Abdelakader, sise non loin du quartier de "Msallah".

Dans le souci de préserver les sites archéologiques, des missions d'expertise ont été

confiées aux chercheurs du Centre national de recherche en archéologie sur les sites de Achir, à Kef-Lakhdar, et Usinaza, à Saneg.

Mme Gaoua a expliqué que cette expertise permettra de proposer des solutions susceptibles d'aider à empêcher d'éventuelles extensions urbaines et interventions de particuliers à l'intérieur ou à la périphérie des deux sites en question.

Le site d'Usinaza, au sud-est de Médéa, abritait un siège épiscopal et une garnison militaire datant de l'époque de l'empire de la Maurétanie césarienne. Des fragments de poterie, des éléments d'un sarcophage romain et divers autres objets de cette époque ont été découverts depuis plusieurs décades par des citoyens et sont actuellement entreposés dans un local affecté par la commune.

Achir est connue pour être la première capitale de l'ère Fatimide en Algérie, fondée par le roi Ziri Benmenad Es-Senhadj vers l'an 936, en signe d'allégeance au calife fatimide Abou El-Kassem El Kaim.

La ville a connu, peu de temps après son édification, un grand essor économique et attirera par la suite de nombreux chroniqueurs, historiens, poètes et autres scientifiques, et a vu également l'arrivée massive de marchands et de négociants qui ont contribué à l'apogée du règne des Senhadja.

MERCATO

L'ol va être actif sur le mercato...

C'est un mercato qui s'annonce probablement décisif pour la suite de la saison de l'OL. En quête de son maintien en Ligue 1, le club rhodanien compte intervenir sur son effectif en janvier prochain, avec un budget de près de 50 millions d'euros. Selon L'Equipe, cinq postes sont visés en priorité : défenseur central, milieu défensif, milieu relayeur, ailier et attaquant. Plusieurs noms sont ainsi établis par le quotidien : Adryelson (Botafogo), Aguerd (West Ham), Benrahma (West Ham), Ramazani (Almeria), Krunic (AC Milan), Rodriguez (Betis Séville) et Santamaria (Rennes). Devant, Hugo Ekitike, placardisé au PSG, est dans les petits papiers.

... Et pourrait en profiter pour vendre cherki

Toujours du côté de Lyon, un cas épineux va devoir être réglé : Rayan Cherki. Selon le quotidien, l'OL cherche à le vendre depuis l'été dernier. Son prix ? Entre 10 et 15 millions d'euros. Un départ est espéré pour cet hiver.

lautaro prêt à "signer" sa prolongation

Interrogé au micro de Sport Mediaset, Lautaro Martinez a confirmé sa prolongation de contrat imminente avec l'Inter Milan. "Il ne manque juste que quelques détails, a-t-il révélé. J'ai vraiment très envie de prolonger, je suis heureux ici et ma famille aussi (...). Il n'y a aucun problème, le club fait sa partie, moi la mienne. Il manque peu de choses."

Varane, casemiro et sancho vers un départ de united...

Selon les informations de The Independent, le mercato hivernal pourrait être agité à Manchester United, notamment dans le sens des départs. Ainsi, Casemiro, Raphaël Varane et Jadon Sancho pourraient être placés sur la liste des transferts. Harry Maguire et Scott McTominay, un temps annoncés comme possibles partants, ont finalement convaincu Erik ten Hag.

... Qui vise todibo

Pour se renforcer, notamment en défense, les Red Devils auraient plusieurs pistes. Et selon le média britannique, Jean-Claire Todibo, titulaire indiscutable de l'OGC Nice, serait tout en haut de la liste.

PARQUET ANTIDOPAGE ITALIEN

Quatre ans de suspension requis contre Paul Pogba

Quatre ans de suspension ont été requis jeudi 07 par le parquet antidopage italien contre le milieu international français de la Juventus Turin Paul Pogba, testé positif à la testostérone en août, à indiqué une source au sein du club turinois. « Je peux confirmer que nous avons reçu ce (jeudi) matin cette notification de l'autorité antidopage, avec quatre ans (de suspension) requis », a déclaré à l'AFP cette source, confirmant des informations de médias italiens. Ce réquisitoire est conforme à la peine maximale encourue par Paul Pogba selon le Code mondial antidopage. Une telle suspension peut toutefois être réduite de moitié si le Français démontre une non-intentionnalité. Elle peut même être limitée à quelques mois si l'usage de la substance a eu lieu « hors compétition et n'est pas liée à son niveau de performance ».

Confirmation de l'échantillon B

Le champion du monde 2018, âgé de 30 ans, a été contrôlé positif en août, à l'occasion du match entre Udinese et la Juventus, rencontre de la première journée du championnat italien qu'il n'avait pas disputée. Moins d'un mois après sa suspension à titre provisoire le 11 septembre par l'agence italienne antidopage (Nado), Pogba avait appris que l'analyse de son échantillon B confirmait la présence de métabolites de testostérone. Pour expliquer ce contrôle antidopage positif, l'entourage de « La Pichie » a fait savoir en septembre que les métabolites de testostérone proviendraient d'un complément alimentaire prescrit par un médecin que le joueur a consulté aux États-Unis. La testostérone, hormone de la fertilité et de la sexualité masculine, favorise le développement musculaire.

BALLON D'OR AFRICAIN

Qui succédera à Sadio Mané

L'attaquant égyptien Mohamed Salah, le défenseur marocain Achraf Hakimi et l'attaquant nigérian Victor Osimhen sont les trois nommés pour le prix du meilleur joueur africain de l'année, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football.

Qui succédera à Sadio Mané au palmarès du Ballon d'or africain ? Réponse demain à Marrakech lors des CAF Awards.

La Confédération africaine de football a révélé jeudi 7 décembre la liste des finalistes de sa récompense individuelle suprême : l'attaquant égyptien Mohamed Salah, le défenseur marocain Achraf Hakimi et l'attaquant nigérian Victor Osimhen, champion d'Italie avec Naples et quart de finaliste de la Ligue des champions, et Mohamed Salah ont été les deux premiers joueurs africains au classement du dernier Ballon d'Or (8e place pour Osimhen, 11e pour Salah).

Achraf Hakimi peut lui s'appuyer sur le beau parcours du Maroc au Mondial-2022, les Lions de l'Atlas étant la première sélection africaine à atteindre les demi-finales de la compétition.



JO 2024

Le CIO autorise la participation des Russes et Biélorusses sous bannière neutre

Le Comité international olympique a autorisé ce vendredi 8 décembre aux sportifs russes et biélorusses à participer sous bannière neutre aux JO 2024 de Paris, hors épreuves par équipes et pour peu qu'ils n'aient pas activement soutenu l'invasion russe de l'Ukraine. Seuls onze « athlètes individuels neutres » se sont pour l'instant qualifiés pour la compétition, soit huit Russes et trois Biélorusses, a précisé le CIO dans un communiqué, contre une soixantaine de sportifs ukrainiens.

La question est cruciale puisque la crainte de voir une délégation ukrainienne absente ou très affaiblie à Paris a longtemps inquiété l'instance olympique, et aurait rendu politiquement plus délicate encore la présence de sportifs russes, même sans hymne ni drapeau.

Après avoir banni Russes et Biélorusses du sport mondial fin février 2022, dans la foulée de l'invasion russe de l'Ukraine, le CIO a donc raisonné en deux temps pour organiser leur retour. Le CIO a expliqué à maintes reprises que les sportifs ne devaient pas « payer » pour les actions de leur gouvernement.

En mars dernier, l'organisation olympique a d'abord recommandé aux fédérations internationales de réintégrer les Russes et Biélorusses sous bannière neutre à leurs compétitions. Tout en reposant « à un moment approprié » sa décision sur les JO 2024 de Paris comme sur les JO 2026 de Milan-Cortina. L'instance olympique s'est donné le temps d'évaluer le déroulement des compétitions - jugé globalement satisfaisant - et de voir évoluer la position du gouver-

nement ukrainien. Ce dernier a d'abord imposé à ses sportifs de boycotter tout événement impliquant des Russes avant d'assouplir sa position cet été.

Par ailleurs, si les fédérations internationales ont suivi cette recommandation en ordre dispersé - l'athlétisme en particulier refuse toujours de réintégrer les Russes -, le 12e Sommet olympique organisé le 5 décembre à Lausanne a débouché sur un signal clair du monde sportif. Les représentants des fédérations internationales, des 206 comités nationaux olympiques et des athlètes ont tous réclamé une décision « rapide », pour permettre la présence à Paris du petit nombre de sportifs russes et biélorusses qui ont pu franchir l'obstacle des qualifications.

AFP

TENNIS

A Brisbane Rafael Nadal « n'aspire à rien d'autre qu'à être compétitif »

Rafael Nadal, qui prévoit de revenir sur les courts en janvier à l'occasion du tournoi de Brisbane (Australie), a déclaré mercredi qu'il n'aspire qu'à « être compétitif », près d'un an après avoir disputé son dernier match. « Je sais que c'est un tournoi difficile, mais j'espère être prêt à jouer, je n'aspire à rien d'autre, juste à être compétitif », a déclaré Nadal, 37 ans, dans une nouvelle vidéo postée sur ses ré-

seaux sociaux. L'ex N.1 mondial, retombé au 664e rang à l'ATP, avait annoncé vendredi dernier son retour à la compétition lors du tournoi ATP 250 de Brisbane (31 décembre au 7 janvier), après une saison 2023 quasi blanche en raison d'une blessure à la hanche. Le dernier match de l'Espagnol, vainqueur de 22 tournois du Grand Chelem, est sa défaite au 2e tour de l'Open d'Australie en janvier dernier. « Je pense que je suis prêt

à revenir, je ne sais pas à quel niveau, je ne sais pas à quoi m'attendre, je n'en ai aucune idée, mais je m'en fiche », a affirmé Nadal. Après l'opération de la hanche qu'il a subie, « l'horizon a changé, le chemin a été difficile » selon le Majorquin. « Il y a eu beaucoup de doutes, il y a eu des moments où il semblait impossible que ce jour arrive, mais j'ai conservé la motivation et l'espoir » de revenir, a-t-il ajouté.

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E J/ GR.A) USMA-FUTURE FC

# Les "Rouge et Noir" pour la passe de trois

*Auteur d'un bon départ en alignant deux succès de rang, l'USM Alger recevra ce soir les Egyptiens de Future FC au stade olympique 5-juillet (20h00), avec l'intention de faire la passe de trois et réussir un grand pas vers les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, à l'occasion de la 3e journée (Gr.A) de la phase de poules.*

Vainqueurs de la dernière édition de cette épreuve, les "Rouge et Noir" poursuivent admirablement la défense de leur titre, en s'imposant d'abord d'entrée à domicile face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi (2-0), avant d'aller battre les Sud-Africains de Supersport United (2-0) à Polokwane, ce qui leur a permis de s'installer au poste de leader avec la formation égyptienne de Future FC, qui a également gagné ses deux premiers rendez-vous.

Une victoire de l'USMA ce soir, lui permettra de s'emparer de la tête du classement de sa poule, et de surtout faire un grand pas vers le prochain tour. Les coéquipiers du capitaine Zinédine Belaid seront ainsi face à une belle occasion de quasiment sceller leur qualification, à condition de venir à bout d'une coriace équipe de Future FC qui a montré de bonnes choses lors de ses deux premières sorties. Sur le plan de l'effectif, le coach espagnol de l'USMA, Juan Carlos Garrido, aura l'embaras du choix pour aligner un onze conquérant et compétitif pour ce derby nord-africain. Cependant, l'attaquant Khaled Bousseliou, meilleur buteur du club algérien dans cette compétition la saison dernière, qui revient de blessure, est incertain.



Côté adversaire, Future FC, dirigée sur le banc par le technicien portugais Ricardo Formosinho, n'a pas fait preuve de régularité depuis le début de la saison, puisque les coéquipiers de Marouane Mohsen occupent la 7e place au classement du championnat égyptien avec 12 points, à quatre longueurs du leader Pyramids FC.

Sur le plan des statistiques, les Egyptiens ont marqué 14 buts contre 8 buts encaissés en 11

rencontres depuis le début de l'exercice, toutes compétitions confondues.

A pied d'œuvre depuis vendredi à Alger, Future FC abordera ce rendez-vous avec l'intention d'éviter la défaite et préserver ses chances de terminer leader du groupe.

Le match USMA-Future FC sera dirigé par un trio arbitral un trio mauricien conduit par Ahmad Iltihaz Heeralall, assisté Jean Marc Jeff Pithia (1e assistant) et

Ganesh Chutooree (2e assistant). Le commissaire au match est Soulaïmane Amaldine.

Dans l'autre match du groupe A, les Libyens d'Al-Hilal Benghazi et les Sud-Africains de Supersport United, qui comptent 0 point chacun, s'affronteront aujourd'hui au stade des Martyrs de Benina à Benghazi (17h00) avec l'intention de se racher après deux revers de rang.

R.S

MC ALGER

## Le CSA tiendra une AGEX le jeudi 14 décembre

Le Club sportif amateur (CSA) MC Alger, tiendra une assemblée générale extraordinaire (AGEX), le jeudi 14 décembre (15h00) à la salle de conférence de l'Ecole supérieure en sciences et technologie du sport à Dely Brahim (Alger), à appris l'APS vendredi auprès du club algérien. Au cours de cette AGEX, il sera question de l'installation de la commission de candidature, de recours, et de passation de

consignes, précise la même source. L'organisation de cette assemblée extraordinaire intervient quelques semaines après la démission du président du CSA Tourki Messaoudi. Elu une première fois à la tête du CSA en 2016, Messaoudi avait été réélu le 29 décembre 2020 pour un second mandat olympique, en obtenant 38 voix contre 26 pour son unique concurrent Djamel-Eddine Ra-

chedi, alors que 6 bulletins ont été déclarés nuls.

Le CSA a appelé les membres de l'AG à s'acquiescer de leurs cotisations de l'année 2023 "pour ceux qui ne l'ont pas fait lors des deux dernières assemblées", conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, et vu le règlement intérieur régissant le fonctionnement du CSA/MCA.

R.S

LIGUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE)

## Les leaders gardent le Cap, le RCA et l'USMA quittent la dernière place

La huitième journée de Ligue 2 amateur, disputée vendredi, a été favorable aux lanternes-rouges, le RC Arbaâ et l'USM Annaba, ayant cédé la dernière place à la JS Guir et l'AS Ain M'ilia, au moment où les leaders ESMostaganem et Olympique Akbou ont conforté leur première place, en battant respectivement le SKAF (2-0) et le MSP Batna (1-0).

Après des débuts difficiles cette saison, le RCA s'est relativement ressaisi ce vendredi, en remportant une précieuse victoire contre le NA Hussein Dey (2-1), grâce à laquelle il s'est hissé au 15e rang, avec six points, abandonnant au passage la 16e et dernière place à la JS Guir, battue sur le même score chez l'ASM Oran.

Idem dans le Groupe Centre-Est, où l'USM Annaba a réussi à quitter les abysses du classement, malgré un nul vierge à domicile contre le MC El Eulma (0-0).

En effet, malgré ces deux précieux points perdus sur leur terrain, les Tuniques Rouges ont gravi une marche au classement, en passant 15es, profitant essentiellement de la défaite de leur principal concurrent, l'AS Ain M'ilia, battue (2-1) à Sour El Ghozlane. Mais les Rouge et Noir comptent un match en moins, car n'ayant pas encore disputé leur match en retard contre le NRB Telegma.

En attendant cela, et malgré un match héroïque chez la JS Bordj Ménuel, le NRBT a dû s'incliner lui aussi sur le score de 5-4, permettant par la même occasion à son adversaire du jour de devenir le nouveau dauphin de l'Olympique Akbou.

La JSBM a profité essentiellement de la défaite de son principal concurrent pour cette deuxième place, l'IB Khemis El Khechna, battue (3-1) chez l'AS Khroub.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'ESM Koléa, ayant bien négocié son périlleux déplacement chez le SC Méchéria, en revenant avec les trois points, après s'être brillamment imposée (3-1).

Un précieux succès, qui a propulsé sur la troisième marche du podium, avec 14 points, ex aequo avec le GC Mascara, qui s'est également imposé au cours de cette 8e journée, en dominant le voisin WA Mostaganem (1-0).

Quoique, l'ESMK et le GCM comptent cinq points de retard sur l'actuel deuxième, le RC Kouba, qui reste au contact du leader, l'ES Mostaganem, après sa victoire à domicile contre l'Olympique de Médéa (2-1).

Autre bonne performance dans ce groupe Centre-Ouest, la victoire en déplacement de la JSM Tiaret, ayant réussi à l'emporter (1-0) chez le WA Boufarik, alors que le MCB Oued Sly s'est hissé dans le milieu de tableau, en battant le CR Témouchent (2-1).

Pour sa part, le CA Batna a été tenu en échec par l'IRB Ouargla (0-0), alors que l'USM El Harrach est retombé dans ses travers, en concédant une nouvelle défaite à Chelghoum Laïd (1-0). L'autre grand bénéficiaire de cette huitième journée, le MO Constantine, qui a rejoint le CAB, le MSPB et l'IBKEK à la troisième place avec quatorze points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le promu l'Olympique Magrane (1-2).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

## La JSK sur le podium, l'USMK renoue avec la victoire

La JS Kabylie, vainqueur à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-0) a rejoint provisoirement la deuxième place, alors que l'USM Khenchela est parvenue à sortir la tête de l'eau en mettant fin à cinq matchs de disette, après sa victoire face au MCE El-Bayadh (2-0), à l'occasion de la suite de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Après un début de saison délicat, la JSK commence à retrouver des couleurs sous la conduite de l'entraîneur portugais Rui Almeida. Après un succès ramené d'Oran le week-end dernier face au MCO (3-1), les "Canaris" n'ont pas raté l'occasion d'aligner un deuxième succès de rang, en s'offrant cette fois-ci la lanterne rouge l'ESBA, qui n'arrive plus à amorcer son apprentissage parmi

l'élite.

Tout s'est joué en première période. Le milieu de terrain Salim Boukhanchouha a inscrit l'unique but du match, en trompant la vigilance de l'ancien portier international Mohamed Lamine Zemmamouche (10e).

Un troisième match de suite sans défaite qui permet aux "Canaris" de rejoindre à la deuxième place le Paradou AC et le MCE El-Bayadh, avec 14 points chacun. De son côté, l'USM Khenchela a réalisé un sursaut pour l'orgueil en venant à bout du MCEB (2-0), grâce à deux buts de Yaïche (11e) et Baakoh (90e+6). L'attaquant ghanéen a gratifié l'assistance d'un but splendide, parvenant à trouver la faille d'un tir lobé à partir du milieu de terrain, profitant de l'avancée du gardien adversaire.

Une défaite qui met fin à la belle série des gars d'El-Bayadh qui restaient sur trois victoires et deux nuls lors des cinq derniers matchs. L'USMK, sans entraîneur depuis le départ du Tunisien Mourad El-Okbi, parvient à chasser le doute en attendant de confirmer son réveil lors des prochains matchs.

En ouverture de cette 9e journée, le MC Alger, vainqueur jeudi soir face à une accrocheuse équipe du Paradou AC (1-0), a accentué son avance en tête du classement du championnat.

Une fois n'est pas coutume, les supporters du "Doyen" ont attendu la seconde période pour assister à l'unique but de la partie, marqué par le capitaine Ayoub Abdellaoui (54e), suite à un coup franc botté sur le côté gauche par le stratège Youcef Belaili. Une nouvelle offrande qui

permet à l'ancien sociétaire de l'ES Tunis de conforter sa place en tête du classement des passeurs avec 7 passes.

A l'issue de cette victoire, le MCA, dont il s'agit du 7e succès de rang, conforte sa place de leader avec 24 points, à dix longueurs d'avance sur ses poursuivants directs le PAC, le MCEB, et la JSK.

Trois rencontres sont programmées samedi : NC Magra - ASO Chlef (15h00), US Souf - JS Saoura (15h00), et ES Sétif - US Biskra (18h00).

Les matchs USM Alger- CS Constantine et CR Belouizdad - MC Oran, ont été reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA, respectivement en phase de poules de la Ligue des champions.

R.S



L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SON ŒUVRE CRIMINEL

# Guterres : "la population de Ghaza regarde vers l'abîme"

L'entité sioniste a poursuivi, hier, son œuvre criminel contre la population civile dans la bande de Ghaza, après le veto américain à une résolution sans précédent du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat".

Ainsi, le bilan des bombardements sioniste a dépassé le chiffre terrible de 17.487 martyrs, pour plus des deux tiers des femmes et des moins de 18 ans, selon un dernier bilan publié vendredi par le ministère de la Santé.

Sur la ville de Khan Younés, dans le sud du territoire, une frappe sioniste a fait six martyrs, tandis que cinq autres sont tombés en martyrs dans une attaque distincte à Rafah, a affirmé le ministère hier.

Selon l'ONU, plus de la moitié des habitations ont été détruites ou endommagées par l'agression dans le territoire, où 1,9 million de personnes, soit 85% de la population, ont fui leur foyer.

"Il fait si froid et la tente est si petite. Je n'ai que les vêtements que je porte. Je ne sais toujours pas quelle sera la prochaine étape", souffle Mahmoud Abou Rayan, déplacé de Beit Lahia (nord).

Après deux mois d'agression et de bombardements, le chef de l'ONU Antonio Guterres a déclaré que "la population de Ghaza regarde vers l'abîme". "Les gens sont désespérés, effrayés et en colère", a-t-il déploré vendredi, soulignant que "tout cela se déroule dans un contexte humanitaire cauchemardesque".

Le veto américain vendredi devant le conseil de sécurité de l'ONU a été rapidement condamné par les organisations humanitaires, Médecins sans frontières (MSF) déclarant que l'inaction du Conseil de sécurité des Nations unies le rend "complice du massacre" dans la bande de Ghaza.

Ce texte, qui a recueilli 13 voix en faveur, une contre et une abstention (Royaume-Uni), avait été préparé par les Emirats arabes unis après l'invocation sans précédent par Antonio Guterres de l'article 99



de la Charte des Nations unies permettant d'attirer l'attention du Conseil sur un dossier qui "pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales". "L'utilisation de l'article 99 est une action courageuse de votre part pour préserver la paix, et elle est soutenue par l'opinion mondiale", a dit M. Amir-Abdollahian à M. Guterres.

**MAHMOUD ABBAS : LA POSITION AMÉRICAINE EST "AGRESSIVE" ET D'"IMMORALE"**  
Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a qualifié la position américaine d'"agressive" et d'"immorale", et dénoncé "une violation flagrante de toutes les valeurs et principes humains", tenant les Etats-Unis "pour responsables de l'effu-

sion de sang des enfants, des femmes et des personnes âgées palestiniens dans la bande de Ghaza aux mains des forces d'occupation", selon l'agence de presse Wafa. Il a affirmé que cette politique américaine "témoigne que les Etats-Unis sont un partenaire du crime de génocide, du nettoyage ethnique et des crimes de guerre commis par les forces d'occupation (sionistes) contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, la Cisjordanie et à El-Qods occupées", y voyant aussi "une menace pour la sécurité et la paix internationales". Pour le président Abbas, le veto américain "donnerait un feu vert supplémentaire à l'occupation pour poursuivre son agression contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza".

## TÉHÉRAN MET EN GARDE CONTRE "UNE EXPLOSION" RÉGIONALE

Hier, l'Iran a mis en garde contre "la possibilité" d'"une explosion incontrôlable" au Moyen-Orient après le veto des Etats-Unis à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" à Ghaza, théâtre depuis plus de deux mois d'agressions sionistes barbares. "Tant que l'Amérique soutiendra les crimes du régime sioniste et la poursuite de la guerre (...) il y a la possibilité d'une explosion incontrôlable de la situation dans la région", a déclaré le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian au cours d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, selon un communiqué du ministère publié hier.

Synthèse : Sid Ali

## 75E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

### Les droits des Palestiniens et Sahraouis toujours bafoués

Le monde commémore dimanche le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dans un contexte marqué par les violations et bafouages continus des droits des Palestiniens et Sahraouis par les occupants sioniste et marocain. Hier, c'est la Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime, au moment où le peuple palestinien est victime d'un génocide collectif dans la bande de Ghaza commis par l'armée d'occupation sioniste.

Ces deux dates du calendrier onusien rappellent la faiblesse et la partialité des mécanismes mis en place au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour atteindre un idéal, celui d'assurer la paix individuelle et collective. Faiblesse et partialité qui se manifestent encore aujourd'hui par le sort réservé aux peuples palestiniens et sahraouis. Les 9 et 10 décembre correspondent successivement à l'anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, à un jour d'intervalle d'une année fatidique : 1948.

Une année 1948 qui a consacré l'une des plus dramatiques injustices de l'histoire moderne, celle de la reconnaissance par l'ONU d'une entité politique raciste, colonisatrice et génocidaire sur la terre de la Palestine. Depuis cette date, l'entité sioniste n'a cessé de prouver à l'humanité le danger qu'elle représente sur la région et le monde entier et son mépris du droit international, snobant l'institution qui l'a consacrée.

La preuve : elle a refusé de se conformer à plus d'une cinquantaine de résolutions et condamnations de l'ONU.

Créée sur des matrices abjectes : falsification, mensonge, racisme et cruauté, elle révèle aujourd'hui plus que jamais à l'humanité entière, notamment à travers ses crimes à Ghaza, l'incompatibilité de son existence avec les valeurs dont l'institution onusienne fait la promotion à travers ses journées commémoratives.

Mais est-ce étonnant de voir que cette entité criminelle méprise les résolutions de l'ONU lorsque celle-ci est incapable après plusieurs séances consacrées, de voter une résolution imposant un cessez-le-feu à l'opération génocidaire menée sous les yeux ahuris du monde depuis le 7 octobre ? Un crime sordide où se mêlent des images de corps d'enfants déchiétés par des obus et des cadavres jonchant les rues dans l'un des pires massacres du siècle.

Pas plus tard que vendredi, le Conseil de sécurité a échoué, pour la deuxième fois, à voter une résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto. Et sur un autre registre, l'ONU n'a toujours pas reconnu l'Etat de Palestine comme membre permanent, en dépit du fait qu'il soit reconnu par 138 pays membres (soit plus de 70%) alors qu'en 1948, la création de l'entité sioniste a eu l'aval de 33 membres sur 58, soit moins de 56%.

Ce n'est qu'en 2012 d'ailleurs, après plusieurs tentatives d'adhésion mises en échec par des jeux de puissance et de domination, que la Palestine, un Etat séculaire, accède à l'ONU

mais en tant qu'"Etat observateur non-membre". Le Sahara occidental est un autre dossier qui rappelle en ces journées commémoratives l'injustice de cet ordre mondial que les institutions internationales sont incapables de solutionner.

Ainsi, comment expliquer que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), créée en 1991 à la suite de l'acceptation des propositions de règlement du conflit par le Maroc et le Front Polisario, reste la seule mission de maintien de la paix onusienne sans aucun rôle en matière de droits de l'Homme ?

Pis encore, le Makhzen, qui utilise les mêmes pratiques que l'entité sioniste, par un jeu d'influence malsain, a fait capoter toutes les tentatives émanant de pays ou d'organisations internationales en faveur de l'inclusion de la surveillance des droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso. Il a empêché le personnel civil de la mission d'avoir des contacts avec la population du Sahara occidental, de même que les parlementaires, journalistes et militants étrangers ne peuvent accéder au territoire occupé.

Malgré les scandales répétés, choquants et dégradants révélés par les médias du monde entier sur les pratiques du Makhzen faites d'espionnage comme dans l'affaire Pegasus et de corruption d'eurodéputés (affaire Marocgate), aucune justice n'est rendue au peuple sahraoui.

L'affaire des prisonniers de Gdeim Izik, militants politiques emprisonnés depuis 2010 dans des conditions inhumaines, est symptomatique de l'infâme impunité dont jouissent certaines entités politiques dont le Makhze n

et son jumeau, l'entité sioniste. Malgré les nombreuses plaintes, dont les six déposées en novembre 2022 contre le Maroc devant le Comité contre la torture (CAT) des Nations unies à Genève, la situation ne se débloque pas et la répression continue encore et toujours. Certaines journées internationales du calendrier établi par l'ONU après la Seconde guerre mondiale sont des occasions pour commémorer des faits historiques, souvent des événements tragiques dans l'optique de sensibiliser l'opinion internationale pour que cela ne se reproduise plus.

Mais aujourd'hui, en 2023, les institutions internationales prouvent à chaque action leur éloignement toujours plus accentué des valeurs de la justice, de l'équité et de la paix. Elles qui distribuent au gré des influences et des alliances les bons et les mauvais points à leurs adhérents en matière d'application des résolutions et du respect des droits de l'Homme, se retrouvant aujourd'hui "castrées" face à des abominations commises contre des peuples au vu et au su de toute la planète, les nouveaux moyens de communication dévoilant les réalités brutes et annihilant toute tentative de manipulation des opinions.

D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que depuis plusieurs années déjà, des voix d'experts et même de dirigeants, y compris celle du secrétaire général de l'ONU, se sont élevées pour appeler à la réforme de ces institutions pour une meilleure équité mondiale.

Ce n'est qu'à ce moment-là que les journées internationales de sensibilisation et de commémoration auront le même sens et le même impact pour tous.

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 The Passenger

21h10



Michael MacCauley vient d'apprendre qu'il était renvoyé. Mais, il est interpellé par une femme mystérieuse, Joanna, qui lui propose de se livrer à une étrange expérience.

## france-2 Mourir peut attendre

21h10



James Bond coule des jours heureux en Jamaïque. Mais sa tranquillité est de courte durée, Felix Leiter de la CIA débarque pour solliciter son aide : il s'agit de sauver un scientifique qui vient d'être kidnappé.

## C8 Balade entre les tombes

21h08



Engagé par un trafiquant de drogue pour retrouver ceux qui ont enlevé et assassiné sa femme, Matt Scudder.

## france-3 Les enquêtes de Vera

21h10



Le corps du jeune policier Joel Kington est retrouvé noyé. Vera se lance dans l'enquête d'autant plus intriguée lorsqu'elle découvre à Joel des soupçons de corruption, portés par ses supérieurs.

## W9 Transformers : The Last Knight

21h05



Au Moyen-Age, en Angleterre, Lancelot et Arthur, en mauvaise posture, sont aidés par Merlin, qui bénéficie secrètement de l'aide d'un robot géant.

## Chérie 25 Candice Renoir

21h05



Candice a refusé sa mutation et s'est rapprochée de sa patronne. Elle enquête sur le meurtre de Karim Berkakoui, un coach sportif sur internet retrouvé mort à son domicile.

## C STAR Chicago Fire

21h10



Alors que la caserne a reçu un appel anonyme pour une intervention sur un incendie industriel, une partie du bâtiment s'est effondrée, faisant un blessé.

## Taylor Swift : la première artiste au monde à dépasser le milliard de dollars de recettes avec sa tournée



La tournée de Taylor Swift, "Eras Tour", a dépassé le milliard de dollars de revenus en 2023. La chanteuse américaine est la première à franchir le seuil du milliard.

Elle dépasse ainsi Elton John, qui avait atteint 939 millions de dollars avec sa tournée Farewell Yellow Brick Road Tour. Taylor Swift a dépassé le milliard avec cinq fois moins de concert que le chanteur britannique. Taylor Swift devrait atteindre les 2 milliards en 2024. Après avoir tourné en Amérique du Nord et du Sud, elle écumerait en effet les stades d'Europe et d'Asie. La tournée et l'aura de la chanteuse pop sont inédites dans l'histoire de la musique. Taylor Swift a d'ailleurs été désignée personnalité de l'année par le magazine Time, une première pour une artiste. Le magazine, qui a pour habitude de désigner un dirigeant politique, religieux, ou un entrepreneur a salué la capacité de la chanteuse à "transcender les frontières et être une source de lumière". "Personne d'autre sur la planète ne peut aujourd'hui émuvoir autant de monde", s'est également émerveillé le magazine.

Taylor Swift est également une des rares artistes à pouvoir stimuler l'économie des régions qu'elle traverse, ou à faire exploser une marque. Son influence s'étend à la politique, et elle peut, d'un tweet, inciter des milliers d'Américains à s'inscrire sur les listes électorales. On parle aujourd'hui de l'"effet Taylor Swift".

La chanteuse de 33 ans accumule les records en tous genres. Elle a ainsi détrôné Bad Bunny sur Spotify, en étant cette année l'artiste la plus écoutée au monde sur Spotify. Elle a également battu en juillet dernier le record du plus grand nombre d'albums en tête des ventes.

Le film de sa tournée, projeté au cinéma, a également connu un énorme succès, dopant l'industrie du cinéma outre-Atlantique.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA ENVIRONNEMENTAL DE GABES Au programme 35 films dont le film algérien "La gestion des déchets à Bouzeguène"

La ville de Gabes, en Tunisie, a lancé vendredi, la cinquième édition du Festival international du cinéma environnemental (Ficeg) qui se poursuit jusqu' 11 décembre avec au programme une sélection de 35 films documentaires entre courts et longs métrages sur le thème de l'environnement.

En provenance de près d'une quinzaine de pays, et arabes et européens (Algérie, Liban, Sénégal, Italie, Egypte, Irak, Espagne, Libye, Turquie, Maroc, Grands Bretagne, Sultanat d'Oman, Arabie Saoudite et la Tunisie), les films choisis pour la compétition ont été sélectionnés parmi 153 oeuvres présentées en candidatures. Le film "La gestion des déchets à Bouzeguène" de 27 minutes, est réalisée par Djamal Bacha. Le synopsis c'est : Dans le village de Taourirt, dans la commune de Bouzeguène à Tizi-Ouzou, un petit miracle a lieu concernant la gestion des déchets. La région a longtemps souffert d'un déficit dans la prise en charge des déchets. La solution, c'est la mise en place de centres de tri et de compostage dans chaque village. Le premier centre de tri et de compos-

tage a vu le jour en 2014 dans le village de Taourirt et d'autres villages ont suivi son exemple. Les déchets sont triés à la maison par les femmes. Chaque type de déchet est mis dans un sachet de couleur différente. Les déchets organiques seront transformés en compost, les déchets recyclables et valorisables seront vendus aux investisseurs. L'Association des handicapés (AHLA) a créé un atelier de tri et de compostage des déchets. Les associations environnementales s'activent dans les villages pour sensibiliser les femmes et surtout les enfants pour éduquer une nouvelle génération consciente des enjeux de l'environnement. Ce documentaire a reçu la mention spéciale lors de la 17e édition du festival national culturel du film Amazigh. Né en 1964 à Bouaoune, Djamal Bacha est un réalisateur



et producteur. Il a réalisé et produit plus d'une dizaine de films, parmi lesquels les documentaires «La dictée» (2016), «Le musée» (2017), «La gestion des déchets à Bouzeguène» (2019), «Ghania Yacef, une voix singulière» (2019), «La femme rurale, résistance et espoir» (2019), «Arts et métiers» (2019), "AZETTA" (LE TISSAGE) (2022), "Ines" (2021).

Pour cette session, c'est la comédienne, auteure et metteuse en scène tunisienne Wahida Dridi qui préside le jury formé du cinéaste irakien Hassen Akili, du scénariste et réalisateur marocain Noureddine Jemi, du producteur et réalisateur libanais Mohamed Abbes Serji et du producteur et réalisateur syrien Mohannad Kalthoum.

N.H

## Lancement des éliminatoires régionales du Festival national des troupes de fanfare à Skikda

Les éliminatoires régionales de la 5ème édition du Festival national des troupes de fanfare ont été lancés à Skikda avec la participation de 13 troupes des wilayas de l'Est du pays. La première journée a été marquée par la participation de 7 wilayas, tandis que la deuxième journée (samedi) la participation de 6 autres wilayas. Les wilayas parti-

cipantes aux éliminatoires régionales de l'Est sont Skikda, Jijel, Constantine, Mila, Guelma, Oum El Bouaghi, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Batna, Khenchela, Sétif et Tebessa. Les trois premières troupes qui participeront au festival national des troupes de fanfare prévu du 24 au 28 décembre courant, à Chlef sous le slogan "Jouons pour l'Algérie de l'espoir", seront

connues à l'issue de ces éliminatoires régionales. Il est à noter que les éliminatoires régionales de l'Est sont organisées par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Skikda, en coordination avec l'association «Amal» des activités de jeunes relevant de la maison de jeunes Ahmed-Mesaid d'El Harrouch.

R.C

## Le poète Brahim Safi publie son premier roman "Le Quai des rêves"

Une année après la parution de son recueil de poèmes "Nostalgies plurielles", Brahim Safi, ce poète natif de la ville côtière de Béni Saf, vient de signer son premier roman "Le Quai des rêves", paru aux éditions El Amir. Dans un style simple, fluide et sans fioritures, plein de sensibilité et de sincérité, Brahim Safi raconte dans "Le Quai des rêves" une histoire d'amour, qui invite le lecteur à un périple entre Béni Saf et Boussâada (Algérie), Lattaquié et Alep (Syrie) et Paris (France), une histoire pleine de rebondissements, qui tient en haleine, mais se termine par un banquet. "Le Quai des rêves", raconte une histoire d'amour comme je n'en lis plus depuis très longtemps, une histoire d'amour faite de sincérité de part et d'autre, et qui finit bien", écrit Lynda Chouiten, écrivaine et professeure de Littérature anglophone, dans la préface du roman. C'est aussi le texte d'un amoureux du Beau, d'un esthète. Il baigne dans une atmosphère d'art, de jardins, de fleurs, et est ponctué de citations de poètes comme Ibn Arabi, l'Emir Abdelkader et Ahmad Al-Sanawbari". Brahim Safi est ingénieur de formation et cadre d'une entreprise publique à la retraite. Il vit actuellement à Oran, mais n'a jamais coupé le cordon ombilical avec sa ville natale "Béni Saf", qu'il raconte à sa manière dans ses poèmes dans son recueil "Nostalgies plurielles".

R.C

## "Killers of the Flower Moon" nommé meilleur film de 2023 par le National Board of Review

"Killers of the Flower Moon" a été nommé meilleur film de l'année par le National Board of Review, s'ajoutant aux récompenses de début de saison décernées à l'épopée Osage de Martin Scorsese. Le National Board of Review a également nommé Scorsese meilleur réalisateur et Lily Gladstone meilleure actrice. Cela fait suite aux récents honneurs accordés au film et à Gladstone par le New York Film Critics Circle et les Gotham Awards. "The Holdovers" d'Alexander Payne a également été récompensé par le groupe, qui a nommé Paul Giamatti meilleur acteur, Da'Vine Joy Randolph meilleure actrice dans un second rôle et le scénario de David Hemingson meilleur scénario. Le dark fantasy de Yorgos Lanthimos, "Poor Things", a également remporté plusieurs prix. Mark Ruffalo a été nommé meilleur acteur dans un second rôle, tandis que le scénario de Tony McNamara, basé sur le roman d'Alasdair Gray de 1992, a remporté le prix du meilleur scénario adapté. Bradley Cooper, star, co-scénariste et réalisateur du biopic Maestro de Leonard Bernstein, recevra le NBR Icon Award. Les prix seront remis aux gagnants lors d'une cérémonie qui aura lieu à New York le 11 janvier, présentée par Willie Geist. Parmi les autres lauréats figurent : Teyana Taylor (« Mille et un »), pour sa performance exceptionnelle ; Céline Song (« Past Lives »), pour ses débuts en tant que réalisatrice ; "Spider-Man : Across the Spider-Verse", pour film d'animation ; « Anatomie d'une chute », pour un film international ; "Still: A Michael J. Fox Movie", pour un documentaire ; et le casting de "The Iron Claw", pour le meilleur ensemble. De plus, Rodrigo Prieto, directeur de la photographie des films "Killers of the Flower Moon" et "Barbie", sera honoré pour ses réalisations exceptionnelles dans le domaine cinématographique. L'année dernière, le National Board of Review a désigné "Top Gun: Maverick" comme le meilleur film.

N.C

## Oran: célébration de la Journée mondiale de la langue arabe en décembre

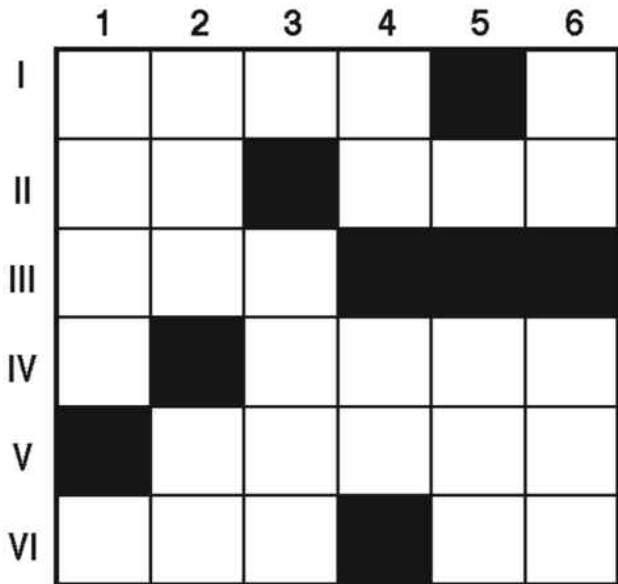
À partir de ce mardi, la wilaya d'Oran abritera la manifestation internationale "Semaine de la langue arabe" et le Congrès international "langue arabe, défis et perspectives dans un monde en mutation", à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe. Cette manifestation scientifique et culturelle réunit des universitaires de différentes universités du pays et de l'étranger, sachant que les conférences programmées dans le cadre de la semaine de la langue arabe, qui sera organisée du 12 au 17 décembre, seront présen-

tées par téléconférence, a ajouté Dr Besnassi, qui est membre du Haut Conseil de la langue arabe. Le Congrès international "langue arabe, défis et perspectives dans un monde en mutation" sera également organisé, le 18 décembre en cours, en mode présentiel et à distance. Lors de la Semaine de la langue arabe et du Congrès, une série de conférences a été programmée, notamment "les efforts du Haut Conseil de la langue arabe dans la numérisation", "la langue arabe dans la culture de l'information", "la langue arabe dans la culture de l'information", "une vision et une stratégie pour

soutenir la présence de la langue arabe dans les organisations internationales", "le rôle de la langue arabe et son impact dans la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel" et "la relation de la langue arabe avec diverses sciences". Il sera également question de "l'utilisation des moyens audiovisuels dans l'enseignement de la langue arabe", "la numérisation du texte coranique", "le discours médiatique de la résistance palestinienne", "la réalité de l'utilisation de la langue arabe dans les médias", entre autres.

R.C

Nombres croisés



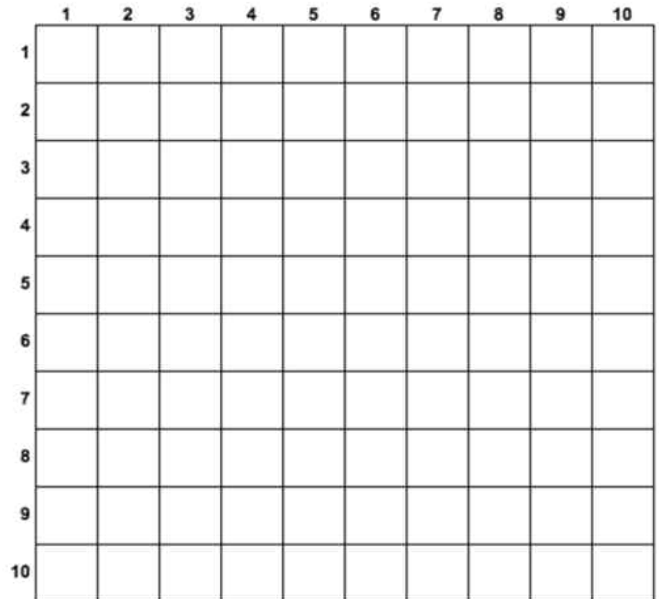
HORIZONTALEMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 838



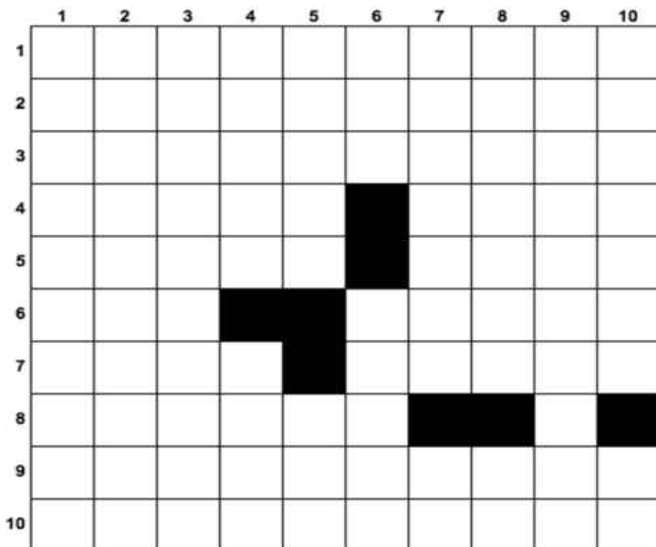
Horizontalement

1 Ont donc la tête basse. 2 Des grammes pour des litres... 3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus. 4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué. 5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli. 6 Papa d'Albion.- Manifold. 7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes. 8 Chando.- Fondue dans Maasgouw. 9 Tedium vitae. 10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

1 Ici, pas ailleurs. 2 Prennent du recul. 3 Canivettiste en personne. 4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès. 5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil. 6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes. 7 Peut être explétif.- Le Chevalier Déshérité. 8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémite. 9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils. 10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 838



Horizontalement

1 Comme des mules. 2 Illustre (connu ou inconnu). 3 Espèces de pies-grièches. 4 Sans choeurs.- Exhalai... son. 5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat. 6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace. 7 Île vanuatuanne.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte ! 8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens. 9 Engagèrent dans leur parti. 10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

1 Réparés par les louanges ? 2 Contrôle de conformité. 3 Plutôt démocrate. 4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père. 5 Jaunisse.- Circule en Roumanie. 6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro. 7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterrorisme. 8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur. 9 Ne louions certainement pas, bien au contraire. 10 Fait l'audience.- Métalloïde.

## Saisie de 83 grammes de cocaïne

Une quantité de 83 grammes de cocaïne et 136 capsules de comprimés psychotropes a été saisie cette semaine à Tizi-Ouzou lors de 2 opérations distinctes, indique vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Les services de la même sûreté ont, également, procédé, lors de ces opérations, à l'arrestation de 03 individus et la saisie d'armes blanches de 6e catégorie ainsi que des sommes d'argent de 116.000 DA et 16.000 DA. Présentés devant les juridictions compétentes, les individus arrêtés ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants, constitution d'une bande de malfaiteurs et blanchiment d'argent.

## SKIKDA

### Arrestation de 3 individus et saisie de plus de 5 kg de kif traité

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Skikda ont procédé à la saisie de plus de 5 kg de kif traité et à l'arrestation de trois individus, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a indiqué samedi un communiqué des services de la GN. Selon la même source, "l'opération fait suite à des informations parvenues à la brigade de recherches de la GN de Skikda, faisant état du trafic par un individu d'une importante quantité

de drogues (kif traité), dans la commune de Skikda et les communes limitrophes, à bord d'un camion".

Une fois l'information confirmée, un point de contrôle a été mis en place sur la RN 3 et les opérations de fouille ont été intensifiées. Ainsi, le camion en question a été arrêté et le conducteur a été soumis à une fouille minutieuse, indique la même source qui ajoute qu'"une importante quantité de kif traité estimée à 500 gr a été trouvée soigneusement dissimulée dans le tableau de bord dans un sac noir".

Poursuivant les formalités et suite à un mandat de perquisition émis par le procureur de la République près le tribunal de Skikda, le domicile du suspect a été perquisitionné.

Une quantité estimée à plus de 4,5 kg de stupéfiants (kif traité) y a été trouvée, affirme la même source qui relève, qu'une fois les procé-

dures de l'enquête achevées, le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République territorialement compétent.

## TUNISIE

### 69.000 émigrants clandestins interceptés depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année en cours, les unités de la garde côtière tunisienne ont pu déjouer de nombreuses tentatives de migration irrégulière, 69.000 émi-

grants clandestins ayant été arrêtés avant de pouvoir atteindre les côtes italiennes, a indiqué vendredi le porte-parole officiel de la Garde nationale, Houcemeddine Jbabi. Lors de leurs tentatives, 80% des émigrants illégaux ont été secourus, dont 55% ont la nationalité de pays d'Afrique subsaharienne, a précisé le porte-parole. Plus de 1.600 organisateurs de périples maritimes illégaux ont également été arrêtés depuis janvier 2023, a affirmé M. Jbabi. Au cours des dernières années, les tentatives d'émigration irrégulière envers l'Italie, depuis la côte tunisienne, se sont sensiblement multipliées, puisque les données officielles italiennes montraient une augmentation du nombre d'immigrants clandestins qui ont afflué vers l'Italie au cours de l'année 2023.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:41	15:22	17:34	18:59

## Météo

Alger		18	Tizi Ouzou		17
Tiaret		16	Béjaïa		16
Constantine		18	Oran		16

## BECHAR

### Mise en échec d'opérations de contrebande d'importantes quantités de stupéfiants

Les agents des douanes algériennes à Bechar ont mis en échec, en coordination avec les différents corps de sécurité, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg de kif traité et plus de 58.000 gélules psychotropes, avec l'arrestation de huit individus déferés devant les juridictions compétentes, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

"Dans le cadre de la coordination opérationnelle entre les brigades douanières et les différents corps de sécurité, les agents des douanes al-

gériennes, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes à Béchar, ont mis en échec, dans sept opérations distinctes, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg et 105 g de kif traité et plus de 58.783 gélules psychotropes de type Pregabaline 300 mg", selon la même source. Il a également été procédé à la saisie des moyens de transport utilisés dans le trafic, à savoir quatre véhicules touristiques, un camion et deux ânes, avec l'arrestation de huit individus déferés devant les juridictions compétentes, note le communiqué.

## ZAMBIE

### Un risque élevé de propagation de l'anthrax

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le risque de propagation de la maladie du charbon (anthrax) en Zambie et à ses alentours est élevé. Dans un bulletin d'information diffusé à Genève, l'OMS a signalé 684 cas possiblement d'anthrax dans le pays dont quatre personnes sont mortes. L'OMS a pointé le caractère "sans précédent" de l'épidémie actuelle qui avait déjà touché neuf des dix provinces du pays. L'épidémie se propage actuellement dans les provinces situées le long des bassins du Zambèze et de ses affluents Kafue et Luangwa. Selon l'OMS, le risque de propaga-

tion a augmenté surtout "en raison du déplacement libre d'animaux entre les provinces" et entre la Zambie et ses pays voisins, "notamment l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, l'Ouganda et Zimbabwè". La précédente épidémie remonte à 2011 où 511 cas suspects de maladie ont été enregistrés. L'anthrax est une maladie infectieuse particulièrement dangereuse des mammifères, causée par une bactérie. L'agent pathogène, sous forme de spores, reste actif dans le sol pendant de nombreuses années.

## IRAK

### Un incendie dans des logements universitaires fait 14 morts

Au moins 14 personnes ont péri vendredi au Kurdistan autonome d'Irak dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble abritant des logements universitaires réservés aux étudiants et aux professeurs, ont rapporté les autorités sanitaires locales. Selon des "informations préliminaires", l'incendie aurait été provoqué par un "court-circuit électrique", précise la chaîne sur son site Internet.

"Un incendie s'est déclaré dans un immeuble utilisé pour l'hébergement

des étudiants et des professeurs de l'Université de Soran", selon les autorités sanitaires locales, citées par l'agence de presse étatique INA. Au moins "14 personnes ont péri et 18 autres ont été blessées", d'après la même source. L'incendie, qui s'est déclaré au troisième et quatrième étage du bâtiment, "a été maîtrisé", selon la défense civile locale, citée par INA. Le Premier ministre de la région autonome Masrour Barzani a réclamé une enquête pour déterminer les causes du drame.

## PRÉVOIR LES BLESSURES DES SPORTIFS

### Des recherches à l'aide de l'intelligence artificielle



Plusieurs recherches sont actuellement en cours au niveau mondial pour passer de l'étape de prévenir une blessure sportive à celle de la prévoir, a indiqué, samedi à Oran, Dr Yacine Zerguini, directeur du Centre d'excellence de la Fédération internationale de football (FIFA) à Alger.

"Actuellement, de nombreux projets de recherche sont en train d'être effectués pour arriver, non seulement à prévenir mais de prévoir les blessures traumatologiques et orthopédiques des footballeurs, qui peuvent entraîner une invalidité pour plusieurs semaines, voire des mois", a précisé Dr Zerguini en marge du 2e jour des 7èmes journées internationales de Médecine physique et de réadaptation, organisées par le CHU d'Oran.

"Ces recherches, qui sont

chapeautées par la FIFA, visent à essayer de passer de l'étape d'évaluer et de prévenir les blessures orthopédiques à une autre étape, celle de la prévoir, à l'aide de l'intelligence artificielle", a indiqué le spécialiste, qui est également Traumatologue et membre de la commission médicale de la FIFA.

A cet effet, il a indiqué que ces recherches se font au niveau des centres d'excellence de la FIFA au niveau mondial, dont celui de l'Algérie.

"Nous faisons beaucoup de choses au niveau du FMCE d'Alger, nous avons des programmes en traumatologie, orthopédie, épidémiologie, entre autres, et nous avons même dirigé, ici en Algérie, le programme de la FIFA sur l'Impact du jeûne sur la performance sportive". Pour ce spécialiste, ces journées de médecine

physique et de réadaptation, dédiées entre autres à la traumatologie et à la médecine du sport, sont une opportunité pour mettre en exergue la médecine sportive, qui est spécialisée dans la prévention, le diagnostic et le traitement des pathologies induites par le sport ou pouvant affecter les performances des sportifs. "C'est aussi une opportunité pour expliciter ce qu'est vraiment la médecine du football, ce nouveau concept qui est né, il y a une dizaine d'années, où il y a un certain nombre de normes et de procédures à respecter", a-t-il souligné. Plusieurs interventions ont été animées, lors de cette journée, sur les pathologies sportives, dont le pied douloureux chez les sportifs et les conduites à tenir devant une épaule douloureuse chez le sportif.